

Guinée : des espèces protégées au bord de l'extinction, le cri d'alarme du Centre forestier de N'Zérékoré

8 avril 2026 à 12h 45 - [ALPHA OUMAR BALDÉ](#)

La biodiversité de la région forestière guinéenne est en danger. Le directeur général du Centre forestier de N'Zérékoré, le capitaine Jacob Tanou Beavogui, tire la sonnette d'alarme face à la disparition progressive de nombreuses espèces protégées. Interrogé ce jeudi 12 février 2026 par le correspondant régional d'[ldmijam.com](#), il a détaillé les causes et les lourdes conséquences de ce phénomène inquiétant.

Selon le directeur général, les espèces animales sont classées en trois catégories : les espèces intégralement protégées, les espèces partiellement protégées et les espèces sans statut de protection. Une espèce peut passer d'un statut à un autre en fonction de son niveau de menace.

Lorsqu'une exploitation excessive met en péril sa survie, elle peut être reclassée afin de renforcer sa protection. « *Si les mesures adéquates ne sont pas prises à temps, une espèce peut disparaître totalement en quelques années* », prévient-il.

Parmi les espèces intégralement protégées en Guinée figurent notamment l'éléphant, les pangolins (quatre espèces recensées), le chimpanzé, ainsi que plusieurs autres espèces emblématiques présentes principalement dans les forêts classées et les aires protégées.

Le braconnage, la première menace...

La principale cause de disparition des espèces dans la région forestière reste le braconnage, lié à la forte consommation et à la commercialisation de la viande de brousse. Autrefois limitée à une consommation de subsistance, la chasse est aujourd'hui devenue une activité commerciale structurée autour de réseaux criminels transfrontaliers.

Guinée : des espèces protégées au bord de l'extinction, le cri d'alarme du Centre forestier de N'Zérékoré

Des chasseurs passent des semaines en brousse avant d'acheminer leurs prises vers des centres urbains comme Macenta, N'Zérékoré ou Beyla. Des intermédiaires assurent ensuite l'écoulement vers les marchés et les zones à forte concentration humaine, notamment autour des sites miniers. « *Les chasseurs ne font plus la différence entre espèces protégées et non protégées. Tout animal rencontré est abattu* », regrette le capitaine Beavogui.

La deuxième cause majeure est la destruction des habitats naturels. Chaque espèce dépend d'un environnement spécifique : forêts primaires, forêts secondaires ou zones humides. Lorsque ces milieux disparaissent sous la pression humaine ou les effets du changement climatique, les espèces qui y vivent s'éteignent progressivement.

La déforestation, l'expansion agricole, l'exploitation minière et les bouleversements climatiques accentuent cette vulnérabilité.

Des conséquences écologiques, économiques et sociales

La disparition des espèces entraîne un déséquilibre des écosystèmes. Dans la chaîne alimentaire, chaque espèce joue un rôle précis : prédateur, proie, pollinisateur ou régulateur. La perte d'un maillon fragilise l'ensemble du système.

Sur le plan environnemental, cela peut provoquer la diminution de la fertilité des sols, l'augmentation de l'érosion, des perturbations climatiques locales et une recrudescence des catastrophes naturelles. Tandis que sur le plan économique, la baisse des ressources alimentaires et la perte d'opportunités liées à l'écotourisme représentent un manque à gagner important pour les communautés et pour l'État. Les espèces emblématiques comme les éléphants attirent des visiteurs nationaux et internationaux. Leur disparition serait un coup dur pour l'éco-tourisme.

Socialement et culturellement, certaines espèces occupent une place symbolique dans les traditions locales. Leur extinction signifierait également la perte d'un pan du patrimoine culturel. À cela s'ajoute la menace qui pèse sur la pharmacopée traditionnelle, largement dépendante des ressources végétales forestières.

Pour le directeur général du Centre forestier de N'Zérékoré, l'enjeu dépasse la simple conservation animale. « *La disparition d'une seule espèce peut provoquer un déséquilibre en chaîne affectant la nature et l'économie de l'être humain. Protéger la biodiversité, c'est protéger notre propre avenir* », insiste-t-il.

Guinée : des espèces protégées au bord de l'extinction, le cri d'alarme du Centre forestier de N'Zérékoré

Face à cette situation alarmante, le capitaine Jacob Tanou Beavogui appelle au respect strict du Code forestier, au renforcement des contrôles contre le braconnage et à une sensibilisation accrue des populations.

Les forêts de N'Zérékoré, poumon écologique et patrimoine naturel inestimable de la Guinée, se trouvent aujourd'hui à un tournant décisif. Sans mesures urgentes et concertées, plusieurs espèces pourraient disparaître définitivement du paysage.

Gilbert Tinguiano